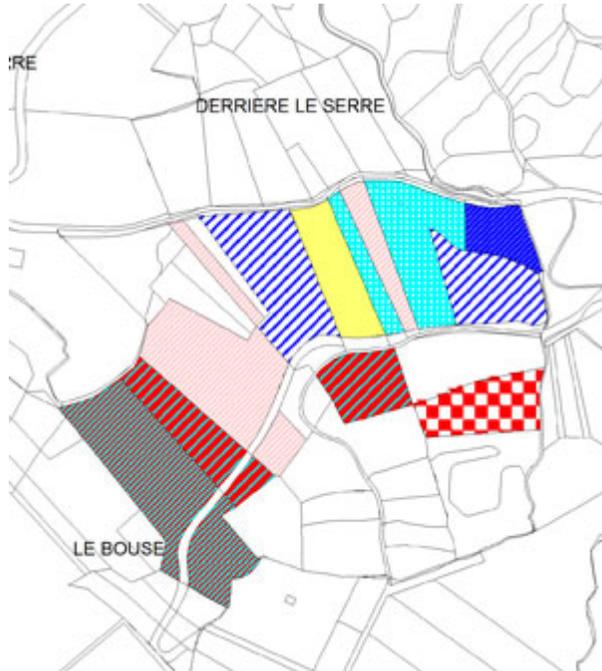


Elu(e)s, la forêt vous concerne

DEGÂTS CLIMATIQUES DANS LE CHAMPSAUR

Octobre 2008 une pluie verglaçante entraîne de la casse dans les mélèzes et les fayards. S'agissant d'un secteur du domaine skiable et de loisirs de la station de St Léger les Mélèzes, le maire de la commune contacte les services de la forêt privée. Avec l'appui de la commune, les propriétaires de la zone concernée sont joints et une opération d'éclaircie et d'extraction des bois cassés est mise en place.

UNE STRUCTURE FONCIERE MORCELLEE



Chaque propriétaire est représenté par une couleur

REGROUPEMENT DES PROPRIÉTAIRES AUTOUR D'UNE ACTION

Difficile de retrouver et décider tous les propriétaires concernés sans l'appui de la mairie.

- 10 propriétaires dont plusieurs bien non délimités (BND)
- 7 ha de coupe et 1000m³ mobilisés en mélèze et hêtre.
- Des parcelles hétérogènes qui obligent à estimer les volumes parcelle par parcelle.
- Revenu net pour les propriétaires 3000€/ha



CHANTIER DE ST LEGER

L'ANIMATION, UNE ETAPE OBLIGATOIRE

- Animation conjointe de la Chambre d'Agriculture, du CRPF et avec la maîtrise d'œuvre de la Coopérative Provence Forêt
- Environ 29 journées de techniciens d'animation pour mener à bien le chantier soit un coût de 13€/m³ mobilisé dont 2€ à la charge des propriétaires.

La Commune de Saint-Léger, les organismes de la Forêt privée et les Communes Forestières des Hautes-Alpes ont le plaisir de vous inviter :

PROGRAMME DU MARDI 17 NOVEMBRE 2009

14 h 00 à 14 h 45

ACCUEIL SALLE DE LA MAIRIE

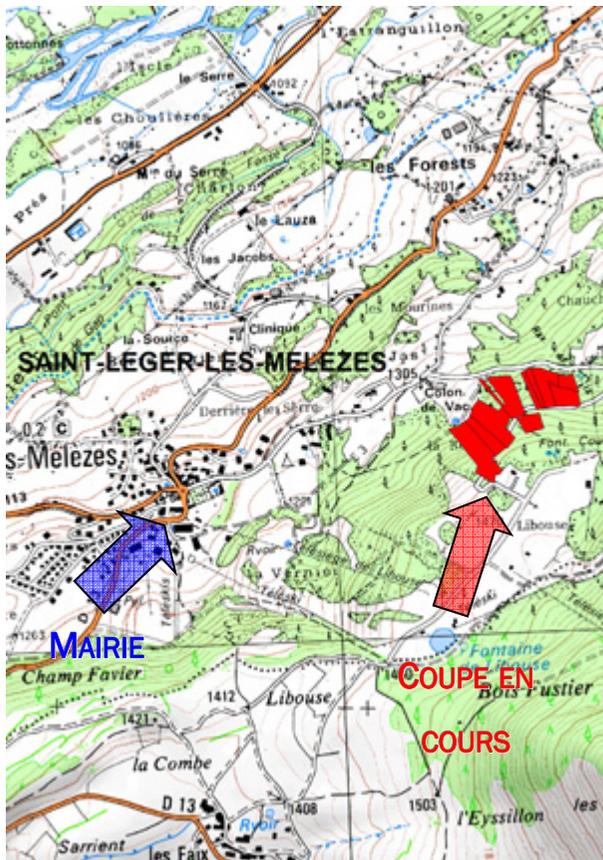
Discussion avec le maire et les organismes de la Forêt privée sur l'intérêt de travailler ensemble

14 h 45 à 16 h 00

TOURNÉE SUR LE CHANTIER EN COURS D'EXPLOITATION

- Le chantier se situe à 5mn de la mairie
- Visite des peuplements. Intervention des techniciens et avis des propriétaires.
- Intervention de la Sté Forestière Giteau, acheteur de la coupe (sous réserve)
- Bilan de l'opération.
- Echanges : un modèle de partenariat Commune et forêt privée à développer

PLAN DE SITUATION



RENDEZ-VOUS le 17 novembre 2009
À 14:00 à la Mairie
de St Léger Les Mélèzes
En cas de mauvais temps téléphoner :
Mairie 04 92 50 40 74
Ou JM Rayne 06 71 07 71 37
Ou G Bossuet 06 75 69 61 73

LES 3 ORGANISMES DE LA FORÊT PRIVÉE

la Chambre d'Agriculture
Le Centre Régional de la
Propriété Forestière
et la Coopérative Provence Forêt
Chambre d'Agriculture, 8 ter rue Capitaine de
Bresson 05010 GAP Cedex
Tel: 04 92 52 53 30

La Commune de
Saint-Léger les Mélèzes



Et



COMMUNES FORESTIÈRES
des Hautes-Alpes

Place du Village 05200 Baratier
Tel : 04 92 43 39 91

Communesforestieres05@communesforestieres.org

Vous invitent à participer à cette visite



INVITATION

Mardi 17 Novembre 2009
14h00 Mairie

*Mobiliser les hommes
pour mobiliser les bois !*

Visite d'une coupe réalisée
grâce à la mobilisation de
la Commune de
Saint-Léger-les-Mélèzes
au côté de la Forêt Privée

Après les dégâts de neige de l'hiver
dernier, la forêt privée avec l'appui de
la Commune, s'organise pour récolter les
bois et préserver les milieux.



La Commune s'engage pour l'avenir de sa forêt.